

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 27 FEVRIER 2006

Secrétaire : Jacqueline MONS.

Absents excusés : Didier CARRA, Nary KEO KOSAL.

Démissionnaire : C. CHAVASSIEUX.

Monsieur BUYER, Maire, signale le retour de l'avenant au contrat triennal. La commission du Conseil Général s'est réunie début février et a approuvé cet avenant. Le Conseil Municipal approuve cet avenant et délibère pour engager les travaux.

Bâtiments des Religieuses :

Monsieur le Maire informe le conseil d'une rencontre avec Maître Dutel ; une nouvelle estimation a été demandée aux Services des Domaines qui se monte à 580 000 €. La signature chez Maître Dutel aura lieu le 1^{er} mars 2006, signature sur une promesse de vente.

D'autre part, le vendeur s'est engagé à faire faire les études sur la présence éventuelle d'amiante et de plomb.

D'autre part, trois cabinets d'architectes ont été contactés :

- le cabinet Azur,
- le cabinet Garon de Vienne,
- le cabinet Angeloz de Vourles.

Le Cabinet Angeloz n'a pas donné de réponse. Les honoraires des deux autres cabinets diffèrent : 15 000 €HT pour le cabinet Garon, 10 500 €HT pour le cabinet Azur axé pour mission l'étude sur la situation du bâtiment et la séparation en plusieurs lots. En ce jour, le choix est difficile car les conditions de la mission ne sont pas assez précises.

Des charges seront demandées, si le cabinet Azur reste moins disant, il sera choisi.

Assainissement :

Service Public pour l'Assainissement Non Collectif.

Le marché a été reçu tel qu'il avait été défini par les 5 communes (Chaponost, Millery, Montagny, Chassagny, Rontalon), il est attribué à la DDA. Le montant de la 1^{ère} phase d'étude jusqu'à la signature est de 1 500 € puis la tranche additionnelle comportant le suivi du SPANC pendant 2 ans : des réunions avec le bureau d'étude, la vérification des documents, le calcul de la redevance, l'assistance se monte à 2 300 €

Lors de la dernière réunion à Chaponost, les perceptrices ont accepté le principe d'une facture annuelle portant sur les 25 % du montant. Le marché doit être publié cette semaine.

En ce qui concerne la prime d'épuration, l'agence de l'eau a oublié de nous verser celle de 2004. Tout va se récupérer, la Sogédo va remplir la fiche qui la concerne et on devrait toucher les primes pour 2004 et 2005.

Voirie :

Les travaux de sécurité sur la RD75 dans le bourg se feront sans doute lors des vacances scolaires de Printemps. Le temps actuel étant trop incertain.

L'intervenant de la DDE pour notre commune n'est plus Monsieur Goutagneux mais Monsieur PODIACHEF.

A la réunion du Conseil du mois de mars, il faut prévoir les travaux de sécurité 2006, Monsieur le Maire demande aux conseillers d'y réfléchir.

Commission Bâtiments :

Salle des fêtes : les travaux se poursuivent ; le carrelage est presque terminé.

Les menuiseries bois sont finies ainsi que le plancher de la scène, et les placards de rangement. Les travaux de maçonnerie reprennent, la façade est terminée. Le chauffage fonctionne, les travaux d'électricité sont bien avancés.

Monsieur GONON propose aussi de nouveaux tarifs de location.
Pour la Résidence Bertrand, la location en journée reste à 80 € Une caution de 500 € sera demandée.
Le Conseil donne son accord de principe, il sera entériné en mars.

Autres travaux :

Pour le nouveau portail de l'école : consultation de 2 entreprises. Un nouveau réglage du chauffage a été fait.

Pour la Maison des Alanqués : consultation demandée pour des travaux de peinture et plafond. Les travaux d'électricité sont à voir avec Monsieur FAYOLLE. Le changement des serrures est en train de se faire. Pour ce bâtiment, on note une très forte augmentation de la facture EDF.

Monsieur GONON signale le grand intérêt de deux coiffeuses pour leur installation dans les anciens locaux de la bibliothèque.

L'étanchéité du réservoir de la fontaine est à revoir avec la Société RAMPA.

Questions et Informations diverses :

Madame MONS rappelle la réunion du jeudi 2 mars en mairie de Rontalon. Le forum emploi orientation jeunesse est fixé au 25 avril. Un compte-rendu de la journée proximité emploi formation du 15 novembre 2005 est mis à disposition des conseillers au secrétariat.

Commission Culture et Traditions : Monsieur THIOLLIER rappelle la discussion de Monsieur Jean-Paul Jasserand sur l'histoire de nos ancêtres avec comme support l'histoire des familles Phily et Durieux ; elle aura lieu ce vendredi 3 mars à 20h30.

D'autre part, une entreprise est venue voir les travaux nécessaires pour refaire les cadres des 2 grands tableaux de l'église, on attend leur proposition.

Commission Culturelle : Mademoiselle CHAMBE rappelle la réunion de cette commission le jeudi 9 mars en mairie de Rontalon avec en première partie la visite de la Médiathèque.

Elle nous signale la projection en avant-première du film « le temps des Porte-Plumes » le 7 mars ; ce film a été tourné dans la région.

Commission Communication :

Le nouveau numéro de l'Aqueduc va sortir la semaine du 11 mars.

Le 1^{er} lot d'impression du plan des communes de la COPAMO n'est pas encore sorti. Il y a eu des rectifications à faire. Le plan de notre commune viendra plus tard.

Une invitation aux nouveaux Rontalonnais pour une présentation et une meilleure connaissance de notre commune a été envoyée pour le vendredi 31 mars à 20h30 à la salle Bertrand.

Conseil d'Ecole : compte-rendu donné par Madame SBRAVA.

Une classe découverte pour les Cours Élémentaires 1^{ère} année et Cours Moyens est programmée du 19 au 23 juin au Plan d'Automne. Une subvention sera demandée à la mairie.

Les classes de maternelle feront une sortie à la ferme de Saint Martin en Haut.

Le concert de chorales aura lieu le 13 juin à 18h30 salle Jean Carmet à Mornant. Une intervenante en musique va venir à Rontalon dans deux classes.

Le premier numéro du journal scolaire a été vendu (1,50 € le numéro).

Monsieur GRATALOUP signale que l'animatrice du club jeunes, Barbara a maintenant le service Internet dans son bureau.

SYDER :

La réunion du 14 février a porté sur le budget 2006. La notification de notre participation sur l'éclairage public va nous être envoyé.

Comité des affaires sociales :

Monsieur GRATALOUP donne compte-rendu de la réunion du 22 février. Des représentants du Secours Catholique ont été reçus.

Monsieur GRATALOUP indique l'étude en cours pour la création d'un centre intercommunal d'actions sociales mais il ne doit pas supprimer le rôle des CCAS. Un goûter pour les Anciens sera bientôt organisé.

Pour ce qui est du problème des signalisations de nos équipements, une demande a été formulée auprès de la société Rangheard.

Une réunion du patrimoine en pays mornantais a eu lieu pour inviter les paroissiens à prendre soin du patrimoine.

Le Conseil est invité à la cérémonie du 19 mars sur invitation de la FNACA, après la commémoration au monument aux morts à 11h30, une remise de décorations à des Anciens Combattants aura lieu salle Bertrand.

Monsieur le Maire communique une discussion avec Monsieur FANTON qui veut faire modifier son système d'assainissement. Une partie du grillage entourant son entreprise est à refaire.

La Copamo propose les services de la personne assistante en musique et de l'école pour des cérémonies officielles telles que les inaugurations. C'est à voir pour l'inauguration de nos nouveaux locaux : médiathèque et salle des fêtes courant septembre ou octobre.

Voirie COPAMO :

Monsieur le Maire signale que le comité voirie va définir le profil du poste du technicien qui va être embauché. La loi impose le transfert de la compétence voirie à la compétence communautaire.

Suite à la grippe aviaire, Monsieur le Maire est tenu à la surveillance des poulaillers de plus de 30 oiseaux. En cas de problème, prévenir la mairie ou Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire.

Dans le cadre de l'intercommunalité, une étude est faite pour mettre en place un PLH (Plan Local de l'Habitat). La crise du logement est générale, un état des lieux des demandes de chaque village est nécessaire.

La demande des forains pour leur droit de place, 5 demandeurs ; la somme était de 30 € à voir pour 2006.

Notre secrétaire Irène va partir en congé maternité.

Une réunion du CCAS est programmée pour le lundi 20 mars à 20h30 en mairie.